



Association Française des Coordonnateurs Hospitaliers

www.afch.fr

Siège Social : 46, rue Roger Salengro – 59490 SOMAIN TEL : 06.75.32.54.85

N° SIRET : 403 216 286 00027 – Code APE : 804C

Journées de formation des coordonnateurs hospitaliers

Déroulé séquence atelier « Comment bien se préparer à l'entretien »

Prérequis :

Exercer en tant que soignant en collaboration ou au sein d'une unité de Coordination Hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus

Objectif(s) :

- Prendre en charge en équipe la préparation du donneur en vue d'un prélèvement multi-organes, en respectant la réglementation en vigueur.

Compétence(s) :

Connaître les différentes étapes du prélèvement d'organes et de tissus et les règles de l'entretien

Durée :

Séquence atelier de 03h00. Atelier dédoublé, les intervenants tournent sur les 2 ateliers.

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu :

- Se mettre en condition personnelle avant un entretien par des techniques psychocorporelles
- Bien communiquer par téléphone (tous prélèvements)
- Accompagner les résistances et peurs liées aux croyances religieuses

Modalités d'évaluation :

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)

Evaluation DPC

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours